

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260922\_28**  
**Référence Nomenclature n°7.2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : DIRECTION GENERALE DES SERVICES**  
**Service en charge : POLICE MUNICIPALE / ASVP**

**Objet : Institution de la gratuité des places de stationnement temporairement neutralisées à l'occasion d'emménagements et de déménagements**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2212-1 et L.2212-2,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses dispositions relatives à l'occupation du domaine public et aux redevances d'occupation,

Vu le Code de la route, notamment ses dispositions relatives à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à la signalisation routière,

Vu le règlement municipal de voirie de la commune de Firminy,

Considérant que les opérations d'emménagement et de déménagement peuvent nécessiter la réservation temporaire de places de stationnement situées sur le domaine public communal,

Considérant que la neutralisation temporaire de places de stationnement doit demeurer strictement limitée à la durée et à l'emprise nécessaires à l'opération,

Considérant que la gratuité proposée vise à faciliter l'installation des Appelous et des futurs Appelous sur le territoire de la commune de Firminy,

Considérant que la gratuité constitue une mesure d'accompagnement destinée à favoriser l'arrivée et le maintien des habitants dans la commune,

Considérant que les personnes quittant la commune pourront bénéficier de l'autorisation de stationnement nécessaire à leur déménagement, mais resteront redevables du tarif d'occupation du domaine public en vigueur,

Considérant que la gratuité de la redevance éventuelle ne vaut ni autorisation automatique d'occupation du domaine public, ni autorisation de réaliser des travaux, ni autorisation de stationnement sans prescription particulière,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la gratuité des places de stationnement temporairement neutralisées à l'occasion d'emménagements et de déménagements,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260922\_28**  
**Référence Nomenclature n°7.2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la gratuité des places de stationnement temporairement neutralisées à l'occasion d'emménagements et de déménagements,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,



Evelynne BERGER



Le Maire,

  
Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication  
en date du .....  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
J-C MONNERET

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260922\_28**  
**Référence Nomenclature n°7.2**

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026**

**Institution de la gratuité des places de stationnement temporairement  
neutralisées à l'occasion d'emménagements et de déménagements**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :** M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

**POUVOIRS :** Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme BERGER Evelyne.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée  
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 33 |
| Nombre de membres présents :        | 26 |
| Nombre de pouvoirs :                | 7  |
| Nombre de membres absents :         | 0  |
| Nombre de votants :                 | 33 |